

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	
Corps :	Professeur des universités
Article :	46-1
Chaire :	Non
Section 1 :	71-Sciences de l'information et de la communication
Section 2 :	
Section 3 :	
Profil :	Communication des organisations
Job profile :	Education: fundamentals on information and communication sciences, epistemology of organizational communication in digital contexts. Research: organizational communication, vulnerability in work contexts. Editorial experience in scientific journal. Administrative tasks: Doctoral supervision.
Research fields EURAXESS :	Communication sciences Public relations Communication sciences Science communication Communication sciences Other
Implantation du poste :	0331766R - UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE
Localisation :	UNIVERSITE BORDEAUX MONTAGNE
Code postal de la localisation :	33607
Etat du poste :	Vacant
Adresse d'envoi du dossier :	DOMAINE UNIVERSITAIRE 33607 - PESSAC
Contact administratif :	SARROTTE Marie-Pierre
N° de téléphone :	DRH 0557124544
N° de Fax :	0557124544
Email :	marie-pierre.sarrotte@u-bordeaux-montaigne.fr
Date de saisie :	
Date de dernière mise à jour :	
Date de prise de fonction :	01/09/2024
Date de publication :	21/02/2024
Publication autorisée :	NON
Mots-clés :	information-communication ; communication des organisations ;
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	UFR SCIENCES DES TERRITOIRES ET DE LA COMMUNICATION
Référence UFR :	DEPARTEMENT ISIC
Profil recherche :	
Laboratoire 1 :	EA4426 (200919217D) - UR 4426 - MEDIATIONS, INFORMATIONS, COMMUNICATION, ARTS
Application Galaxie	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

Le profil détaillé se trouve en pages suivantes

CAMPAGNE EMPLOIS ENSEIGNANT-CHERCHEUR 2024

POSTE N° 0409

Nature de l'emploi	Professeur.e des universités
Nature du concours (articles 26 ou 46 du décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié)	46.1
Spécificité du poste	Communication des organisations
Section CNU	71 – Sciences de l'information et de la communication
Localisation	Université Bordeaux Montaigne – UFR Sciences des Territoires et de la communication - Département Science de l'Information et de la Communication (ISIC) – Domaine universitaire – 33607 PESSAC
Etat du poste	vacant
Date de prise de fonctions	01/09/2024
Résumé du poste en anglais	Education: fundamentals on information and communication sciences, epistemology of organizational communication in digital contexts. Research: organizational communication, vulnerability in work contexts. Editorial experience in scientific journal. Administrative tasks: Doctoral supervision.
Euraxess research fields	Communication science : Public relations Science communication Other
Enseignement	Le profil de ce poste vise des compétences sur les fondamentaux de la recherche en sciences de l'information et de la communication (Licence) et la communication organisationnelle. Il s'agira de fournir à des étudiants en formation professionnalisée (Master) des savoirs théoriques et opérationnels sur les transformations actuelles des pratiques de communication au travail et des

	<p>relations avec les publics (notamment, théories et l'épistémologie de la communication organisationnelle, analyse des mutations du travail et des relations publiques en contexte numérique, méthodologies d'intervention en organisation et accompagnement au changement, aspects éthiques et déontologiques des pratiques professionnelles).</p> <p>Une bonne connaissance des métiers liés à la communication des organisations et des attentes des recruteurs sera très appréciée.</p>
<p>Recherche</p>	<p>La personne recrutée rejoindra l'axe COS (Communication, Organisation, Société) du MICA UR 4426, spécialisé en communication organisationnelle. Le programme de recherche attendu concerne le développement de l'approche critique des vulnérabilités en contexte professionnel. Elle contribuera à la mise en place de recherches et de projets transversaux. Elle assurera l'encadrement de thèses et de séminaires doctoraux. Une expérience à l'international sera bienvenue.</p> <p>L'axe COS édite la revue <i>Communication & Organisation</i>, une expérience éditoriale pour contribuer au développement de cette revue est recommandée.</p>
<p>Responsabilités pédagogiques et collectives envisagées</p>	<p>Le/la candidat.e participera activement au Conseil de perfectionnement du Master Communication des organisations, à la réflexion pédagogique et à l'évolution de l'offre de formation. Il/elle contribuera à l'organisation pédagogique, à l'encadrement de mémoires, à l'organisation des évaluations et des jurys dans la mention « Communication des organisations ».</p>
<p>Contact/informations</p>	<p>Nous rappelons aux candidats qu'ils ne peuvent pas communiquer sur le poste avec les membres du comité de sélection avant le processus de recrutement.</p> <p>Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de la direction de l'UFR concernée :</p> <p>Pour toute demande d'information vous trouverez ci-dessous les coordonnées de :</p> <p>M. Frédéric Hoffmann – Dir. UFR STC Frederic.Hoffmann@u-bordeaux-montaigne.fr</p> <p>Mme Agnès Pecolo – Dir. Adjointe UFR STC (infocom) Agnes.Pecolo@u-bordeaux-montaigne.fr</p>
<p>Rappel des missions générales liées au statut des</p>	<p><i>Art 2et 3 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.</i></p>

**enseignant(e)s –
chercheur(e)s**

Les enseignants-chercheurs ont une double mission d'enseignement et de recherche. Ils concourent à l'accomplissement des missions du service public de l'enseignement supérieur prévues par l'article L. 123-3 du code de l'éducation ainsi qu'à l'accomplissement des missions de la recherche publique mentionnées à l'article L. 112-1 du code de la recherche. ^[L. 112-1] Dans l'accomplissement des missions relatives à l'enseignement et à la recherche, ils jouissent, conformément aux dispositions de l'article L. 952-2 du code de l'éducation, d'une pleine indépendance et d'une entière liberté d'expression, sous les réserves que leur imposent, conformément aux traditions universitaires et aux dispositions du code de l'éducation, les principes de tolérance et d'objectivité.

Les enseignants-chercheurs participent à l'élaboration, par leur recherche, et assurent la transmission, par leur enseignement, des connaissances au titre de la formation initiale et continue incluant, le cas échéant, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Ils assurent la direction, le conseil, le tutorat et l'orientation des étudiants et contribuent à leur insertion professionnelle. Ils organisent leurs enseignements au sein d'équipes pédagogiques dans tous les cursus universitaires et en liaison avec les milieux professionnels. Ils établissent à cet effet une coopération avec les entreprises publiques ou privées. Ils concourent à la formation des maîtres et à la formation tout au long de la vie.

Ils ont également pour mission le développement, l'expertise et la coordination de la recherche fondamentale, appliquée, pédagogique ou technologique ainsi que la valorisation de ses résultats. Ils participent au développement scientifique et technologique en liaison avec les grands organismes de recherche et avec les secteurs sociaux et économiques concernés. Ils contribuent à la coopération entre la recherche universitaire, la recherche industrielle et l'ensemble des secteurs de production. Ils participent aux jurys d'examen et de concours.

Ils contribuent au dialogue entre sciences et sociétés, notamment par la diffusion de la culture et de l'information scientifique et technique. Ils peuvent concourir à la conservation et l'enrichissement des collections et archives confiées aux établissements et peuvent être chargés d'activités documentaires.

Ils contribuent au sein de la communauté scientifique et culturelle internationale à la transmission des connaissances et à la formation à la recherche et par la recherche. Ils contribuent également au progrès de la recherche internationale. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale.

Ils concourent à la vie collective des établissements et participent aux conseils et instances prévus par le code de l'éducation et le code de la recherche ou par les statuts des établissements.

**Préconisations
recherche**

Il est attendu des candidat.e.s une expérience à l'internationalisation (séjours de recherche à l'étranger, publications dans des revues internationales référencées du domaine, notamment en anglais). De même, pour contribuer aux appels à projets des équipes, de l'établissement, ou pour en proposer eux-mêmes, on attendra que les travaux des futur.e.s recruté.e.s puissent s'inscrire dans les grands défis sociétaux ou environnementaux contemporains ou dans les grands enjeux de la recherche, tels qu'ils figurent dans les axes de la Stratégie nationale de la recherche, ou dans les plans d'action des AAP nationaux et internationaux (ANR, ERC). Le/la futur.e recruté.e devra aussi faire part de sa capacité à participer à des réseaux de recherche, nationaux et internationaux et à rechercher des partenariats. Il/elle contribuera ainsi au renforcement de l'activité scientifique de l'établissement et à sa visibilité. Il/elle encadrera les doctorant.s et masters.

En plus des éléments ci-dessus et des attentes concernant l'encadrement doctoral, il est attendu de futur PR qu'il ou elle fasse état d'une expérience dans le montage des projets de recherche sur les AAP régionaux, nationaux et internationaux.